FORMATIONS 2016

Les formations utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emplois

Centre de formation professionnelle agréé
Formations diplômantes

Centre agréé déclaré au service de la Formation professionnelle de la région Ile-de-France sous le numéro 11 75 33415 75

Le CFPE est un centre de formation agréé depuis plus de 35 ans délivrant des formations diplômantes et qualifiantes, dont le contenu est élaboré par l'Association française de l'éclairage. Une garantie d'expertise et de neutralité qui vaut aux formations du CFPE d'être utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emploi en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.



La référence de l'éclairage

Les programmes du CFPE sont élaborés par l'Association française de l'éclairage, association à but non lucratif représentant la France dans les instances de normalisation nationales et internationales. L'AFE rédige des recommandations reprises dans le Code du travail et dans les textes officiels et participe aux travaux nationaux (CEE, santé...).

En raison de cette collaboration, les formations du CFPE suivent une éthique très stricte de neutralité et d'indépendance.



Formations personnalisées pour les acteurs publics et privés

Le CFPE forme depuis plus de 35 ans les acteurs publics et privés : professionnels de l'éclairage mais aussi collectivités locales, enseignes de la grande distribution, distributeurs de matériel, établissements de santé, exploitants d'ERP, électriciens, maîtrise d'ouvrage...

Deux types de formations sont proposés : les « classiques », parcours élaborés par niveaux et domaines d'activité du stagiaire, et les formations « à la demande », pour répondre aux besoins précis des acteurs. Plus de 350 formations à la demande ont déjà eu lieu à Paris et en région.

Exemples de formations déjà réalisées

- Formation « Nouveautés normatives et technologiques » à l'occasion de la sortie de la norme NF EN 13201 : la loi de transition énergétique, utilisation des LED dans les projets d'éclairage...
- Formation « Vision » pour un établissement de soins aux personnes âgées



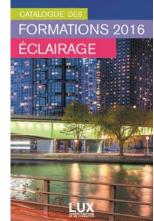
Formations diplômantes reconnues

Le CFPE est un centre de formation agréé délivrant des formations diplômantes et qualifiantes. Chaque année, il accueille plus de 300 stagiaires. Les diplômes délivrés sont utilisés comme référence dans les offres d'emploi et appels d'offres en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.



Des formations indispensables

- Outils marketing : un éclairage mal conçu fait fuir les clients et diminue leur temps de visite
- Productivité: un éclairage mal conçu diminue de 8 % la productivité totale d'un salarié
- Santé: un sur-éclairement ou un sous-éclairement favorise les TMS et accidents du travail



<u>Télécharger le programme</u>

<u>2016</u>

L'éclairage présente des défis nécessitant des connaissances de plus en plus pointues : basculement vers l'électronique du métier et bouleversements technologiques, enjeux économiques, environnementaux et sociétaux auxquels il faut savoir répondre, évolution réglementaire et normative.

La Formation est alors un outil indispensable pour appréhender ces changements.

Lux, société d'éditions et de formation

Centre de Formation et de Perfectionnement en Eclairage (CFPE)

Centre agréé déclaré au service de la Formation professionnelle de la région Ile-de-France sous le numéro 11 75 33415 75

17 rue de l'Amiral Hamelin - 73783 Paris Cedex 16

Retrouvez les informations pratiques et toutes les formations sur www.lux-editions.fr

editions@lux-editions.fr